

# **ACTO Spirales Bois Compressé Citronnelle**

## **Fiche de données de sécurité**

Selon la directive REACH 1907/2006/CE, Art 31 publié le 30/01/06 (journal officiel L396)

### **1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE #**

#### **1.1 Identification du produit :**

Nom commercial : *ACTO Spirales bois compressé citronnelle*

#### **1.2 Usage :**

Utilisation conseillée : Spirales parfumées à la citronnelle pour une utilisation en extérieur.

Utilisation déconseillée : Autres que celles indiquées.

Type d'utilisateurs : Grand public.

#### **1.3 Identification du fournisseur :**

Société : SOJAM  
2 Mail des Cerclades – CS 20808 Cergy  
95015 Cergy Pontoise Cedex  
Tél : 01 34 02 46 60 / Fax : 01 30 37 15 90  
Email : [contact@sojam.fr](mailto:contact@sojam.fr)

#### **1.4 Numéro d'appel d'urgence :**

Téléphone : 01 40 05 48 48  
Autre numéro : 01 45 42 59 59 INRS  
Site Internet : [www.centres-antipoison.net](http://www.centres-antipoison.net)  
E-mail rédacteur de la FDS : [s.laboratoire@la-cgi.com](mailto:s.laboratoire@la-cgi.com)

### **2. IDENTIFICATION DES DANGERS #**

#### **2.1 Classification du mélange :**

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations :  
Peut produire une réaction allergique (EUH208).

#### **2.2 Eléments d'étiquetage :**

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations :

Pictogramme de danger : Néant.

Mention d'avertissement : Néant.

Mention de danger :

EUH208 Contient du 4-isopropenyl-1-méthylcyclohexène (limonène). Peut produire une réaction allergique.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P260 Ne pas respirer les fumées.

P261 Éviter de respirer les fumées.

P501 Éliminer le contenu / récipient comme un déchet ménager.

#### **2.3 Autres dangers :**

Substance PBT ou vPvB : Non concerné.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS #

#### 3.2 Mélange :

Substance	% (m/m)	(CE) 1272/2008
4-isopropenyl-1-méthylcyclohexène (limonène) CAS : 138-86-3, 5989-27-5, 5989-54-8 EC : 205-341-0, 227-813-5, 227-815-6	0,1 – 1,0	Flam. Liq. 3, H226 Skin Sens. 1B, H317 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 1, H410 Skin Irrit. 2, H315 Aquatic Acute 1, H400

### 4. PREMIERS SECOURS #

LA RAPIDITE EST ESSENTIELLE.  
NE JAMAIS LAISSER SEULE LA PERSONNE INTOXIQUEE.

#### 4.1. Description des premiers secours :

**En cas de contact avec la peau :** Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

**En cas de contact avec les yeux :** Rincer les yeux avec de l'eau courante pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste consulter un ophtalmologiste.

**En cas d'ingestion accidentelle :** Rincer la bouche abondamment à l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Boire beaucoup d'eau.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne à l'air libre et la maintenir au repos. En cas de malaise, consulter un médecin.

Numéro d'appel des secours médicalisés : 15 ou 18.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Se référer à la section 4.1.

**Contact avec la peau :** Il peut y avoir une irritation au niveau du site de contact.

**Contact oculaire :** Il peut y avoir une irritation et une rougeur.

**Ingestion :** Il peut y avoir une irritation de la gorge et de la bouche.

**Inhalation :** Il peut y avoir une irritation de la gorge.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

D'une manière générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE #

#### 5.1. Moyens d'extinction :

**Moyens d'extinction conseillés :** Eau pulvérisée, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), mousse résistant aux alcools, sable.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant du mélange :

A température élevée, peut libérer des gaz toxiques.

#### 5.3. Conseils aux pompiers :

**Équipement de protection contre le feu :** En cas d'incendie, utiliser un appareil respiratoire autonome et porter des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE #

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Se reporter à la section 8 de la FDS pour les détails de la protection personnelle.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination. Laver le site de déversement avec de grandes quantités d'eau. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques :

Informations concernant la manipulation, voir la section 7.

Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir la section 8.

Informations concernant l'élimination, voir la section 13.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE #

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Eviter le contact avec la peau.

Se laver les mains après utilisation.

Eviter l'inhalation de vapeurs.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.

Tenir hors de portée des enfants.

**Matériaux d'emballage :** Ne conserver que dans l'emballage d'origine.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Spirales parfumées à la citronnelle pour une utilisation en extérieur.

## 8. CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE #

### 8.1 Paramètres de contrôle :

La préparation ne contient pas de substance possédant des valeurs limites d'exposition (INRS – ED 984 - 10/2016).

### 8.2 Contrôles de l'exposition :

**Protection des yeux/du visage :** Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection de la peau :** Eviter le contact avec la peau.

**Protection des mains :** Porter des gants de protection.

**Protection respiratoire :** Assurer une ventilation suffisante de la zone.

## 9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES #

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

**État physique :** Solide.

**Couleur :** Marron.

**Odeur :** Caractéristique.

**9.2 Autres informations :** Données non disponibles.

**10 – STABILITE ET REACTIVITE #**

**10.1 Réactivité :** Stable dans les conditions normales.

**10.2 Stabilité chimique :** Stable dans les conditions ambiantes normales et prévisibles de stockage et de manipulation.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses :** Une polymérisation dangereuse ne se produit pas dans les conditions normales.

**10.4. Conditions à éviter :** Chaleur. Températures extrêmes. La lumière solaire directe.

**10.5. Matières incompatibles :** Agents oxydants forts.

**10.6. Produits de décomposition dangereux :** Aucun connu dans des conditions normales d'utilisation. Durant un feu des gaz toxiques (CO, CO<sub>2</sub>) sont formés.

**11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES #****11.1 Informations sur les effets toxicologiques :**

**Toxicité aiguë :** Non classé.

**Corrosion/irritation cutanée :** Non classé.

**Irritation oculaire :** Non classé.

**Cancérogénicité :** Non classé.

**Mutagénicité :** Non classé.

**Reproduction :** Non classé.

**Tératogénicité :** Non classé.

**Sensibilisation :** Le produit peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES #**

**12.1 Toxicité :** Aucune information supplémentaire disponible.

**12.2 Persistance et dégradabilité :** Aucune information supplémentaire disponible.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation :** Aucune information supplémentaire disponible.

**12.4 Mobilité dans le sol :** Aucune information supplémentaire disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :** Aucune information supplémentaire disponible.

**12.6 Autres effets néfastes :** Aucune information supplémentaire disponible.

**13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION #****13.1 Méthodes de traitement des déchets :**

L'élimination doit être conforme à la réglementation locale.

**14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT #**

**14.1 Numéro ONU :** Non classé.

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU :** Non classé.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport :** Non classé.

**14.4. Groupe d'emballage :** Non classé.

**14.5. Dangers pour l'environnement :** Non classé.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :** Non classé.

**15 - INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION #****15.1 Réglementations/législations particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :**

**Réglementations spécifiques :** Non applicable.

**Rubrique ICPE :** Non classé.

**15.2 Evaluation de la sécurité chimique :**

Le fournisseur de cette fiche de sécurité n'a pas effectué d'évaluation de la sécurité chimique.

**16 – AUTRES INFORMATIONS #**

**Fiche de sécurité au format REACH 453/2010, les paragraphes modifiés sont signalés par le signe #.**

**Références bibliographiques et sources de données :** FDS des principaux constituants.

Toutes les indications contenues dans ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, en accord avec la législation européenne et sont données de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures nécessaires afin de respecter la législation locale et nationale.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

**Texte des mentions de danger mentionnées à section 3 :**

**H226** Liquide et vapeurs inflammables.

**H304** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**H315** Provoque une irritation cutanée.

**H317** Peut provoquer une allergie cutanée.

**H400** Très toxique pour les organismes aquatiques.

**H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Acronymes et abréviations :**

ADR : *Accord for dangerous goods by road.*

ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement.

INRS : Institut national de recherche et de sécurité.

N.S.A. : Non spécifiée par ailleurs.

N/A : Non applicable.

PBT : *Persistent, bioaccumulative and toxic.*

REACH : *Registration, evaluation, authorization and restriction of chemicals.*

vPvB : *Very persistent and very bioaccumulative.*